

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPÉTITIONS 2017 RÉSERVÉES AUX ÉQUIPES D'ÉCOLE ET AUX ÉQUIPES DE SÉLECTION.

GÉNÉRALITES

- Équipe d'école : une équipe doit être composée d'élèves appartenant à une même école de l'enseignement secondaire de plein exercice. Le bulletin d'inscription doit être signé par le chef d'établissement et le responsable sportif.
- Cet établissement doit se trouver en Fédération Wallonie-Bruxelles et être en ordre d'affiliation par rapport à sa fédération sportive scolaire respective.
- Équipe de sélection : une équipe peut être composée d'élèves provenant d'établissements scolaires et de réseaux différents, situés en Fédération Wallonie-Bruxelles en ordre d'affiliation par rapport à leur fédération sportive scolaire respective.
- Le premier jour est le jour imposé d'arrivée. Le dernier jour est le jour imposé de départ. Pour les délégations qui changent de continent **ET** qui se situent à plus de 5000 Kms, il est possible d'arriver un jour plus tôt ou de repartir un jour plus tard aux mêmes conditions financières.
- A partir de 2017, le prix de l'hébergement tout compris passe de 44 à 50 € / nuit / personne.
- A partir de 2017, la taxe ISF (droit d'inscription) passe de 30 à 40 € / personne (50 € / personne pour la gymnasiade).
- L'intégration des élèves de 6^{ème} année (âge normal) dans les équipes ISF se continue. Pour 2016-2017 il s'agit des élèves né(e)s en 1999.

NOUVEAUTÉS – ASPECT FINANCIER:

- La date d'inscription est impérativement limitée au 30 SEPTEMBRE 2016. Car la première « Dead-line » est fixée au 30 septembre 2016.
- Un acompte à l'inscription de 150 € par personne composant la délégation ou l'équipe devra être versé pour le 31 OCTOBRE 2016 sur le compte de l'AFFSS : BE37 0013 0959 9828 avec la communication : ISF 2017 – discipline – établissement - nombre de personnes.
- En cas de non-paiement dans les délais, l'inscription ne sera pas retenue et la participation aux sélections sera refusée.
- En cas de non-sélection, cet acompte sera intégralement remboursé sur le compte ayant effectué le paiement, 15 jours maximum après la date de la sélection définitive.
- En cas de sélection finale, cet acompte sera décompté de la facture du solde.
- En cas de désistement après avoir reçu confirmation de sa sélection finale, un montant de 100€/personne sera conservé car déjà versé à l'organisation.
- La facture du solde de la participation sera envoyée au plus tard 45 jours avant le début de la compétition ISF. Celle-ci devra être payée au plus

tard 30 jours avant le début de la compétition ISF. En cas de non-paiement dans les délais, l'établissement sera pénalisé, un complément de 5% de la facture du solde lui sera facturé par jour de retard.

NOUVEAUTÉS – DÉPLACEMENT :

- Pour la délégation composée d'une ou de plusieurs équipes d'un même établissement, le responsable de la ou des équipes s'occupera lui-même de l'organisation du déplacement à la compétition ISF. Il englobera le chef de délégation si celui-ci est une personne extérieure à l'établissement (responsable de fédération sportive scolaire, ...)
- En cas de délégation composée de plusieurs équipes d'établissements scolaires différents, d'individualités pour les équipes de sélection, ce sera le responsable de l'établissement alignant le plus d'équipes, de personnes, qui sera responsable de l'organisation du déplacement de l'entièreté de la délégation à la compétition ISF en y intégrant les autres équipes, les personnes d'autres établissements scolaires et le chef de délégation.
- Cette disposition inclut l'aspect financier.
- Sauf cas exceptionnels, les différentes équipes composant une délégation doivent voyager ensemble.

NOUVEAUTÉS – ÉQUIPEMENT DE REPRÉSENTATION :

- Pour les établissements souhaitant gérer ce poste, les logos à faire figurer seront transmis dès la qualification finale.
- La gestion inclura l'aspect financier (facturation au nom de l'établissement).
- Des photos des équipements réalisés seront transmises pour envisager une intervention financière éventuelle d'une fédération sportive scolaire.

Calcul du coût par personne :

- Le séjour de base : Le nombre de nuit X 50 €
- La taxe ISF de 40 € (50 € pour la gymnasiade)
- L'équipement de représentation (90 € maximum)
- L'assurance-assistance obligatoire (11 € / Europe – 17 € / monde)
- Une avance sur frais extraordinaire de 10 €
- Le déplacement (non repris dans le prix prévisionnel)

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENT :

TENNIS – dimanche 12 au dimanche 19 mars 2017 – RECIFE - Brésil

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en 1999, 2000, 2001 et, 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective.
- Une équipe est composée de 4 à 6 élèves maximum + 1 entraîneur et 1 arbitre.
- En fonction des inscriptions, la date de la sélection FSWBE et AFFSS sera communiquée après le 30 septembre 2016.
- Le prix s'élève à 420 € par participant(e) + les frais de voyage et d'équipement.

FOOTBALL – dimanche 21 au lundi 29 mai 2017 – Prague - République Tchèque

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective
- Une équipe est composée de 18 joueuses ou joueurs + 2 entraîneurs et 1 arbitre.
- Une pénalité de 907 €, à charge de l'école, sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- Les sélections FSWBE, AFFSS et BELGE se dérouleront en novembre, décembre 2016 et janvier 2017
- Le prix s'élève à 480 € par participant(e) + les frais de voyage.

SWIM-CUP natation – jeudi 20 au mardi 25 avril 2017 – Budapest - Hongrie

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1999, 2000, 2001 et 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective.
- Une équipe est composée de 6 élèves + 1 entraîneur. Chaque participant(e) devant s'aligner dans deux épreuves et au moins un relais.
- Chaque équipe doit inscrire 2 à 3 nageurs ou nageuses par épreuve.
 - Épreuves : 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 50 m nage libre, relais 4 X 50 m quatre nage, 6 X 50 m nage libre.
- Les dates des sélections seront communiquées aux écoles inscrites après le 30 septembre 2016.
- Le prix s'élève à 360 € par participant(e) + les frais du voyage.

BASKET-BALL – samedi 29 avril au dim. 07 mai 2017 – Porec - Croatie

- La compétition est réservée aux garçons et filles nés en 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective.
- Une équipe est composée de 12 joueuses ou joueurs + 2 entraîneurs et 1 arbitre.
N.B. : si une équipe se présente sans arbitre, elle devra s'acquitter d'une amende de 907 € (à charge de l'école).
- Les sélections AFFSS et NATIONALE se dérouleront en décembre 2016 et janvier 2017.
- Le prix s'élève à 480 € par participant(e) + les frais de voyage.

COURSE D'ORIENTATION – du samedi 22 au vendr. 28 avril 2017 – Palermo Italie

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en 1999 (2 max.), 2000 et 2001 (1 seul 99 au classement) pour les catégories H1 et D1 / 2002 et 2003 pour les catégories H2 et D2.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive scolaire respective.
- Chaque pays peut présenter 8 équipes : une équipe féminine D1 «école et sélection, une équipe masculine H1 école et sélection, une équipe féminine D2 école et sélection et une équipe masculine H2 école et sélection..
- Une équipe est composée de 5 élèves max. (4 min.) + 1 entraîneur.
- Il y aura deux sélections : le mercredi 18 janvier 2017 lors du championnat scolaire francophone et le dimanche 29 janvier 2017 lors d'une course officielle FRSO.
- Le prix s'élève à 450 € par participant(e) + les frais de voyage.
- En équipe de sélection, si l'élève est scolarisé dans un établissement affilié à sa fédé sport scolaire respective (FRSEL ou FSWBE) une intervention financière (max. 130 €) est prévue.
- l'aéroport d'arrivée est Palermo international.

ATHLETISME – coupe Jean Humbert – samedi 24 au vendr. 30 juin 2017 Nancy-FRANCE

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en 1999, 2000, 2001 et 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 6 élèves + 1 responsable entraîneur. Chaque participant(e) doit s'aligner dans 2 épreuves de groupe différent : course, lancer, saut + le relais.
Un maximum de 3 athlètes est admis dans la même discipline.

	Jeunes gens	Jeunes filles
Groupe des courses :		
Groupe 1 : courses de vitesse	100 m – 200 m – 400 m	100 m – 200 m – 400 m
Groupe 2 : courses d'obstacles	110 H(0,91) – 300 H(0,84)	110 H(0,76) – 300 H(0,76)
Groupe 3 : courses de ½ fond	800 m – 1500 m – 3000 m	800 m – 1500 m
Groupe des sauts :		
Groupe 4 : sauts	Hauteur – Longueur Triple saut - Perche	Hauteur – Longueur Triple saut - Perche
Groupe des lancers :		
Groupe 5 : lancers	Poids (5 Kg) Disque (1,500 Kg) Javelot (0,7 Kg)	Poids (3 Kg) Disque (1 Kg) Javelot (0,5 Kg)
relais suédois :	100 m + 200 m + 300 m + 400 m	

- Les dates des sélections seront communiquées aux écoles inscrites après le 30 septembre 2016.
- Le prix s'élève à 360 € par participant(e) + les frais de voyage.

TRIATHLON du samedi 07 au mercredi 12 juin 2017 – Aracaju Brésil.

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en catégorie 1 :1999 et 2000, en catégorie 2 : 2001 et 2002.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective.
- Une équipe est composée de 4 à 6 élèves maximum + 1 entraîneur et 1 arbitre.
- En fonction des inscriptions, la date de la sélection FSWBE et AFFSS sera communiquée après le 30 septembre 2016.
- Le prix s'élève à 440 € par participant(e) + les frais de voyage.

BEACH-VOLLEY – 27 mai au 3 juin 2017 Papeete Polynésie Française

- La compétition est réservée aux garçons et aux filles né(e)s en catégorie 1 : 2001-2002, Catégorie 2 : 2003-2004-2005 et équipes de sélection 1999-2000.
- Chaque pays peut présenter 6 équipes : 2 équipes de sélection (garçons et filles), 2 équipes de catégorie 1 (garçons et filles) et 2 équipes de catégorie 2 (garçons et filles)
Une délégation est encadrée par un chef de délégation désigné par sa fédération sportive respective.
Chaque équipe est composée de 3 élèves (2 joueurs et un remplaçant).
En fonction des inscriptions, la date de sélection FSWBE et AFFSS sera communiquée après le 30 septembre 2016.
Le prix s'élève à 390 € par participant + les frais de voyage.

Sports de combat New Delhi Inde

- Informations à venir.
-

Badminton Clermont-Ferrand / France du vendr. 16 au mercr. 21 juin 2017

- Pour les élèves né(e)s en 2003-2004
- Équipe composée de min 4 élèves (2 filles et 2 garçons) à max. 6 élèves (3 filles et 3 garçons)
- Chaque rencontre est composée de 5 matches
 - 1 double mixte
 - 1 double garçons
 - 1 double filles
 - 1 simple garçon
 - 1 simple fille
- Chaque match se joue en 1 set sec de 21 points.

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES DE SELECTION :

Sont repris comme sports accueillant des équipes de sélection :

- 1. L'athlétisme**
- 2. L'orientation**
- 3. Le triathlon**
- 4. Le Beach Volley**

Voir les infos pour les équipes d'école.

Plus d'informations sur le site de la FSWBE : www.fswbe.be

Ou sur le site de l'ISF : www.schoolsport.org

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPETITIONS ISF 2016 - 2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR UNE EQUIPE D'ECOLE

Un formulaire par équipe inscrite à renvoyer au secrétariat ISF pour l'AFFSS

avant le 30 septembre 2016.

La direction :

Le responsable sportif :

De (nom et adresse de l'école) :

Adresse mail (obligatoire) :

avons pris connaissance des directives concernant les sélections et la participation aux compétitions ISF 2015-2016. Nous déclarons être d'accord avec le système de sélection qui sera établi en fonction du nombre d'inscriptions. Nous posons notre candidature pour la discipline choisie ci-dessous et nous engageons à laisser participer notre équipe au tournoi ISF en cas de sélection.

	Garçons		Filles	
Athlétisme Nancy du 14/06 au 30/06/2017				
Basket-ball: Porec en avril 2017				
Football: Prague du 21/05 au 19/05/2017				
Orientation : L'Aquila en avril 2017	H1	H2	D1	D2
Natation Budapest du 20/04 au 25/04/2017				
Tennis Recife Brésil du 12/03 au 19/03/2017				
Beach Volley Papeete du 27/05 au 03/06/17				
Triathlon Aracaju du 07/06 au 12/06/2017				
EURO badminton ??? Nice				

Mettre une croix dans la case choisie.

Pour confirmer votre inscription :

Il vous sera demandé de verser sur le compte de l'AFFSS le montant de : Nbre particip. X 150€ comme acompte de votre participation pour le 31 octobre 2016. (Ce montant sera déduit de la facture finale ou remboursé en cas de non sélection).

Signature
Du chef d'établissement

Signature
du responsable sportif

Cachet
de l'école

Secrétariat ISF : rue Muzet, 47, 5002 Saint-Servais / Namur

☎ 081/74.01.76 📠 081/73.92.02

E-mail: isf@fswbe.be

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPETITIONS ISF 2016-2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR UNE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A renvoyer au secrétariat ISF pour l'AFFSS

avant le 30 septembre 2016.

Je soussigné, Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

@mail : Gsm :

Date de naissance : Taille :

Epreuves choisies :

Responsable sportif : Nom : Tél. :

Pose ma candidature pour participer en :

<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Garçons	<input type="checkbox"/> Filles	
Course d'orientation	H1	H2	D1	D2
Athlétisme				
Triathlon				
Beach Volley				

Mettre une croix dans la case choisie.

Certifie avoir pris connaissance des directives concernant les sélections et la participation aux compétitions ISF 2015-2016. Je déclare être d'accord avec le système de sélection qui sera établi en fonction du nombre d'inscriptions. Je pose ma candidature pour la discipline choisie ci-dessous et je m'engage à participer au tournoi ISF en cas de sélection.

Pour confirmer votre inscription :

1. Il vous sera demandé de verser sur le compte de l'AFFSS le montant de : 150€ comme acompte de votre participation avant le 31 octobre 2016. (Ce montant sera déduit de la facture finale ou remboursé en cas de non sélection).

Signature
Du chef d'établissement

Signature
du responsable sportif

Signature
des parents

Cachet
de l'école

Secrétariat ISF : rue Muzet, 47, 5002 Saint-Servais / Namur

☎ 081/74.01.76 📠 081/73.92.02

E-mail : isf@fswbe.be